

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 09-351-1926 promulguant le décret du 20 janvier 1926. modifiant l'article 6G du décret du 10 juillet 1920 portant réorganisation du personnel des administrateurs des colonies.

n° 09-351-1926

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 23 février 1926
Numéro JO n° 351 du 01/02/1926	Date du numéro 1 février 1926

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dénommations. chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre rendu applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'arrêté du 1er octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets, et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires: Vu le décret du 20 janvier 1926 inséré au Journal officiel de la République française du 30 janvier 1926, page 1349, modifiant l'article 6 du décret du 10 juillet 1920, portant réorganisation du personnel des administrateurs des colonies,

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er — Est promulgué à la Côte française des Somalis, pour être exécuté selon sa forme et teneur. le décret du 20 janvier 1926 modifiant l'article du décret du 10 juillet 1920 portant réorganisation du personnel des administrateurs des colonies. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

CHAPON-BAISSAC.